

COMMISSION FEDERALE D'EXPERTISE DES TYPES DE VEHICULES

Genre du véhicule Voiture de tourisme Marque P L Y M O U T H Type 5 places * Fiche d'homologation n° CH 0165 03

MOYENS D'IDENTIFICATION "Valiant" à l'avant et à l'arrière *

"..225" = type du moteur *

Numéro du châssis frappé à droite, à l'avant en bas à côté du moteur et sur plaque

Signe d'identification du moteur frappé à droite, au-dessus pompe à essence

Constructeur PLYMOUTH Div. of CHRYSLER Corp. Importateur AMAG, Schinznach-Bad (AG)

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement arrière

Direction à gauche Assistance sur demande

Frein de service hydr. 2-circuits, exp.int. (s.dem.AV= à disques

Frein auxiliaire [s.dem.assisté p.dépression

Frein stationn. méc. exp.int. r.AR Frein pr. rem. _____

Transmission méc.synchronisée **) Nombre vit. 3 **)

Blocage differ. s.dem. Crochet rem. _____ Vitesse max. 160 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4

Marque CHRYSLER Carbur. ess.

Type .. 225 *)

Position avant Nombre cyl. 6

Alésage 86.36 Course 104.71

Cylindr. 3682 cm³ CV-Impot 18,75

CV-puiss. 147 SAE à 4000 t/m

Refroidissement eau

Bruit 81 dB (B) à 4000 t/m

Amortissement bruit 1 pot

CARROSSERIE Forme limousine Nombre portes 2 ou 4 *

Toit ouvert _____

Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu _____ ; AR 3 ; Places debout _____

DIMENSIONS

	Vole	AV	1460	AR	1430
	Diam. braquage	G	1130	DR	1130
Empattement	<u>2750</u>	/ (_____ / _____ / _____)			
	Dimensions ext.	Dimensions int.			
Longueur	<u>4860</u>	_____			
Largeur	<u>1830</u>	_____			
Hauteur	<u>1440</u>	_____			
Porte à faux	AV	<u>850</u>	_____		
	AR	<u>1260</u>	_____		
	lat.	_____	_____		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>720</u>	_____	<u>610</u>	<u>1330</u>
Charge utile	<u>110</u>	_____	<u>240</u>	<u>350</u>
Poids total	<u>830</u>	_____	<u>850</u>	<u>1680</u>
Garantie fabr.	_____	_____	_____	_____
Dimens. pneus	<u>7.00-13 4 PR</u>	<u>7.35 S</u>	<u>14 4 PR +)</u>	
Charge p. essieu	<u>970</u>	_____	<u>970</u>	<u>970</u>
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable	_____			_____ kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v

Feux de route 2/ Sealed Beam Avertisseur optique _____

Feux de croisement 2/ Sealed Beam Feux de position 2 combinés

Feux de gabarit _____ ASYM. Feux de brouillard _____

Avertisseur 1/ électr. (2-tons) Niv. sonore 92 dB/B

Essuie-glace 2/ électriques (2-vit.) Lave-glace oui

Feux arrières 2/ combinés Catadioptr. 2/ combinés

Feux stop 2/ combinés Feux de recul 2/ combinés

Eclair. plaque contr. 1/ _____ Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 1/ intér. 1/ extér. Indic. vitesse km/h

Indic. direction clign. 4/ avec lampe-témoin

AV blanc latér. _____ AR rouge

Avert. clign. §) _____ Lampes de travail _____

Feux complémentaires : _____

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque & type PLYMOUTH Valiant SIX

_____ mot. ..225 *)

Homologation n° CH 0165 03

Forme de la carr. limousine

Couleur _____ (selon véhicule)

Places ass. : Total 5 (2 avant)

Poids à vide 1330 Carburant essence

CV 18.75

Charge utile _____ Cylindrée 3682 cm³

Poids total 1750 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: Modèle avec 6 places, voir fiche CH 0165 04

*) Modèles : Valiant 100 (de chaque côté à l'arrière) = 2-Door Sed. Préfixes au
4-Door Sed. moteur :
Valiant 200 (de chaque côté à l'arrière) = 2-Door Sed. DW-PM-PT-NJ
4-Door Sed. indiquent
Valiant Signet (de chaque côté à l'arrière) = 2-Door Sed. usine de
4-Door Sed. construct.

***) Transmission : Sur demande boîte à 4 vitesses, méc. toute synchronisée ou
boîte automatique "Torqueflite"

§) Avertisseur clignotant : l'automate est démonté par l'importateur.

+) Pneumatiques : 7.35 S 14, lorsque le vhc. est équipé de freins à disques.

Remplace FH CH 0165 03 du 22.11.67

Désign. moteur - Pneumatiques s.

vhc. av. freins à disques.

la commission d'expertise.

Lieu et date de l'expertise

Schinznach-Bad, 22.11.67

Berne, 15.7.1968

Genre du véhicule	Marque	Valiant SIX moteur ..225	Fiche d'homologation n°
Voiture de tourisme	P L Y M O U T H	5 places	CH 0165 03

C A R T E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 8.1.70 (Ck):

Ecartement de la voie : Nous sommes en possession d'une attestation du constructeur du véhicule, confirmant que la voie peut être écartée jusqu'à max. + 28 mm, par l'utilisation de jantes spéciales. (Jantes de 13" ou 14" avec épaulement de 4 1/2" et 5 1/2" avec pneumatiques correspondants).